

## 3 catégories :

### AVEC CARTE et BAC sur les communes en redevance incitative :

Facturation au semestre incluant un forfait de 2 m<sup>3</sup> pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 2 m<sup>3</sup> seront facturés sur le semestre suivant en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : MONTANT DE LA REDEVANCE INCITATIVE SUR LES ORDURES MENAGERES EN FONCTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES BACS INCLUANT UN FORFAIT DE 2 M<sup>3</sup> PAR SEMESTRE.

### AVEC CARTE SANS BAC sur les communes en redevance incitative :

Abonnement annuel (quelle que soit la date de la demande ou de début d'activité) incluant un forfait de 4m<sup>3</sup> pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 4 m<sup>3</sup> seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : ABONNEMENT ANNUEL DE 48 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M<sup>3</sup>.

### AVEC CARTE (avec ou sans bac) sur les communes hors redevance incitative et hors territoire du SMIRGEOMES :

Abonnement annuel (quelle que soit la date de la demande ou de début d'activité) incluant un forfait de 4m<sup>3</sup> pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 4 m<sup>3</sup> seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : ABONNEMENT ANNUEL DE 50 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M<sup>3</sup>.

2 m <sup>3</sup> par semaine	Nature des déchets	Abonnement	m <sup>3</sup> supplémentaire (au-delà de 4 m <sup>3</sup> à l'année ou de 2 m <sup>3</sup> par semestre)
	<i>Encombrants</i>	- Forfait de 4 m <sup>3</sup> à l'année = 50 € OU	14 € / m <sup>3</sup>
	<i>Gravats</i>		10 € / m <sup>3</sup>
	<i>Bois</i>	- Forfait de 2m <sup>3</sup> par semestre = abonnement inclus dans le montant de la redevance incitative	10 € / m <sup>3</sup>
	<i>Végétaux</i>		12 € / m <sup>3</sup>
	<i>Plastiques</i>		10 € / m <sup>3</sup>
	<i>Cartons</i>	Gratuit	Gratuit
	<i>Métaux</i>	Gratuit	Gratuit

Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs	
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	<i>Emballages souillés Filtres à huile Peintures/Solvants</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m <sup>3</sup> annuel ou de 2m <sup>3</sup> semestriel (facturation dès le premier apport)	1,50 € / kg
	Catégorie 2	<i>Aérosols pleins ou vides Phytosanitaires</i>		3,00 € / kg
	Catégorie 3	<i>Produits non identifiés Réactifs de laboratoire Autres déchets toxiques</i>		4,50 € / kg
	Catégorie 4	<i>Batteries Cartouches d'encre Huiles de vidange Huiles de friture Piles Ampoules/Néons Radiographies</i>	Gratuit	